MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

ANNÉE BLEUE
DE L'OCÉAN INDIEN
2021 22

Afrique du Sud • Comores • France • Kenya • Madagascar
Maurice • Mozambique • Seychelles • Tanzanie



Dossier de presse

17 JUILLET 2021

# JOURNÉE DE L'ÉCONOMIE BLEUE

## DANS L'OCÉAN INDIEN

Afrique du Sud, Comores, Kenya, Madagascar,
Maurice, Mozambique, Réunion,
Seychelles, Tanzanie



# Journée de l'économie bleue dans l'océan Indien 2021 : développer les activités liées à l'océan tout en le préservant

**Dans le cadre de l'Année bleue de l'océan Indien 2021-2022, une « Journée de l'économie bleue dans l'océan Indien » est organisée samedi 17 juillet 2021 par les pays du sud-ouest de l'océan Indien aux côtés de la France.**

**À cette occasion, l'Afrique du Sud, les Comores, la France, le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozambique, la Tanzanie et les Seychelles se mobilisent autour d'animations, d'expositions et de discussions sur les activités économiques côtières et océaniques de la région.**

L'objectif : sensibiliser les populations au rôle et à l'importance de l'économie bleue dans leur quotidien et promouvoir une gestion durable des ressources halieutiques, tout en assurant la protection de la biodiversité et des espaces marins et littoraux. Les événements sont organisés par les services de coopération et d'action culturelle des ambassades de France des pays concernés.


© Christophe Peignon


© Pierre Laboute

## Qu'est-ce que l'économie bleue ?

L'économie bleue, c'est l'ensemble des activités économiques liées aux océans, aux mers et aux littoraux et qui respectent les droits humains et l'environnement. Elle concilie rentabilité économique et protection de l'environnement marin et côtier pour s'inscrire dans la durée et bénéficier au plus grand nombre.

Cela se traduit par :

- des activités maritimes **durables** telles que la gestion raisonnée des pêches, l'aquaculture durable, le transport maritime vert, les ports, le tourisme durable.
- des domaines **émergents** comme les énergies renouvelables, les services écosystémiques marins, la désalinisation.
- la **préservation** de l'environnement marin et côtier et la protection des **droits humains**, indissociables de la notion d'économie bleue.

## Les enjeux de l'économie bleue dans l'océan Indien

Les pays du sud-ouest de l'océan Indien partagent tous le même océan et dépendent de ses ressources qui génèrent d'importantes retombées économiques, par la pêche, le tourisme ou encore l'activité portuaire. La **coopération** régionale en matière d'économie bleue est ainsi **essentielle** afin de garantir un développement harmonieux de la région. C'est une priorité stratégique de la Commission de l'océan Indien (COI) et de sa présidence française en 2021-2022.

## L'économie bleue en quelques chiffres

**20,8 milliards de dollars** : valeur économique des activités océaniques dans l'océan Indien occidental en 2017.
**3,5 millions d'emplois** générés par l'exploitation et le commerce des produits issus des pêcheries dans la région de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien.
**4,6% des PIB cumulés** : part de la pêche et l'aquaculture dans les PIB des Etats membres de la COI.

# PROGRAMME

## Une journée de l'économie bleue régionale, en présentiel et en virtuel

**L'objectif de cette journée est de mobiliser simultanément tous les acteurs régionaux autour de réflexions et d'actions de terrain dans ce domaine. Portée par les ambassades françaises et la Préfecture de La Réunion, cette journée verra chaque pays participant présenter une série d'initiatives visant à valoriser l'importance de l'économie bleue.**

## 16 juillet : un webinaire dédié aux métiers de l'économie bleue

Pour marquer la première journée régionale de l'économie bleue, le Secrétariat général de la COI organise un webinaire intitulé : « *Économie bleue en Indianocéanie : quels métiers aujourd'hui et demain ?* »

Quand on parle d'économie bleue, de quelles filières s'agit-il ? De quels métiers ? Existe-t-il des formations adaptées aux besoins futurs des États membres de la COI ? Quelles sont les attentes des jeunes ? Quelles opportunités ? Comment ces métiers et filières évolueront-ils ?

Webinaire ouvert et participatif, sur inscription, de 10h30 à 12h30 (heure de La Réunion)

## 17 juillet : un mini-village pour découvrir les enjeux de la pêche à La Réunion

La journée du 17 juillet prendra la forme d'un mini-village sur les quais de la darse de pêche hauturière du Port Ouest. Le thème de la journée portera sur **l'interdisciplinarité de l'économie bleue.**

Il s'agira d'expliquer comment scientifiques et pêcheurs travaillent main dans la main : les professionnels de la mer apportant leur connaissance du milieu et les scientifiques fournissant des données destinées à améliorer les activités économiques liées à l'océan.

Le village présentera les différents projets sélectionnés (posters, films, exposition de matériel), avec plusieurs navires à quai pour illustrer les techniques et innovations développées en matière de pêche responsable : engins, méthodes de marquage, manipulation des captures accidentelles. Conférences, projections vidéo, ateliers, visite de navires et démonstration de matériels sont au programme.

L'objectif de la manifestation sera de :

- Valoriser le contexte réunionnais et l'ensemble des acteurs (Qualitropic, DMSOI, comité des pêches...)
- Décloisonner les disciplines en offrant un regard transversal.


© Thibaut Vergoz

### Informations pratiques :

Village ouvert de 9h à 15h sur la darse du Port Ouest :

- 9h : visite des professionnels de la mer, des scientifiques et des institutionnels
- 10h : ouverture au public.

# Ailleurs dans l'océan Indien

**L'économie bleue sera également célébrée aux quatre coins de la zone sud-ouest de l'océan Indien.**

### Des événements visuels

Au Kenya, la semaine du 12 juillet, dans le cadre d'un mini-festival de cinéma sur la thématique de l'océan ; aux Seychelles, aux Comores et à l'Île Maurice, avec la diffusion de films et de reportages sur les ressources et la gestion raisonnée de l'océan Indien.


© Jean-Yves Meunier



© Thibaut Vergoz

**Des journées portes-ouvertes** sensibiliseront les publics aux problématiques de préservation de l'océan et à ses différentes activités.
Deux expositions seront ainsi présentées : au musée de Moroni des Comores, sur la faune marine de l'archipel ; à l'Alliance française des Seychelles sur les récifs coralliens.

**Des concours de journalisme** avec de jeunes reporters éco-activistes au Kenya sur la pollution plastique dans l'océan ; à Madagascar dans le cadre du projet ePOP, par le biais de courtes vidéos consacrées à la pêche dans la grande île.

**Des conférences-débats et des ateliers découvertes** autour des enjeux liés à l'économie bleue.

La Tanzanie proposera ainsi des ateliers de sensibilisation aux acteurs de la société civile, des communautés locales, du gouvernement et du secteur privé à Zanzibar.

Le Kenya animera un débat à l'Alliance Française de Mombasa sur la gestion des déchets et son impact sur l'environnement.

L'Afrique du Sud présentera un nouveau programme d'incubation de start-ups du pays dans le domaine de l'océan, l'Ocean Hub Africa.


© Marc Léopold

# Qu'est-ce que l'Année bleue de l'océan Indien ?

**Soutenue par le Fonds de Solidarité pour les projets innovants, les sociétés civiles, la francophonie et le développement humain (FSPI), dispositif de financement du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, l'Année bleue vise à renforcer les synergies régionales en matière d'économie bleue, tout en appuyant la présidence française de la Commission de l'océan Indien en 2021-2022.**

## Les trois piliers de l'Année bleue

- **Un pilier « agir et innover »** : 14 projets menés par des ONG dans les pays concernés par le projet, dans l'un des quatre domaines suivants relevant de l'économie bleue : protection de la biodiversité et des écosystèmes, recyclage des déchets et traitement des eaux, résilience côtière et prévention des risques, lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.
  *Exemple : l'ambassade de Madagascar coopère avec une structure locale pour former de jeunes pêcheurs à la gestion d'entreprise.*

- **Un pilier « sensibiliser et informer »** : des initiatives culturelles et promotionnelles autour des différentes actions des pays de l'océan Indien et de la COI en matière d'économie bleue.
  *Exemple : des représentations théâtrales sur le thème de l'économie bleue seront organisées à La Réunion et Madagascar, afin de sensibiliser les populations locales. La pièce est issue d'une collaboration entre la compagnie théâtrale Les Sens des Mots et une chercheuse de l'IRD (Institut de recherche pour le développement).*

- **Un pilier « analyser et anticiper »** : un programme de recherche régional, mené par les antennes de l'IRD dans l'océan Indien.
  *Exemple : ces projets de recherche donneront lieu à la publication d'un rapport et d'un ouvrage sur les enjeux de l'économie bleue dans l'océan Indien.*

## Publics

- Populations des pays couverts par le projet
- Institutions locales et régionales

## Les parties prenantes du projet

L'Année bleue de l'océan Indien est menée par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, les ambassades françaises des pays liées au projet, la Préfecture de La Réunion, l'IRD, la Commission de l'océan Indien et leurs partenaires locaux.

# La présidence française de la COI mobilisée

Lors de sa présidence de la Commission de l'océan Indien, la France a fait de l'économie bleue sa priorité. Son engagement consiste notamment à :

- Réguler l'activité économique liée à l'océan
- Protéger la biodiversité marine
- Travailler sur la résilience des littoraux et des populations côtières

Il importe à la France que cette économie bleue soit inclusive, notamment pour les femmes et les jeunes des pays bordant l'océan Indien. Les initiatives en ce sens sont ainsi privilégiées.



**Contacts presse :**

**Service régional de la communication interministérielle**
**Préfecture de La Réunion:**
**communication@reunion.gouv.fr - 0262 40 74 19**

**Fabien Jouanjean – fjouanjean@runconcept.com - 0692 61 22 62**

**Crédits photographiques couverture et page 4 :**
Cécile Bégard, Jean-Michel Boré, Alain Borgel, Jean-Pierre Hallier, Jacques Iltis, Pierre Laboute, Marc Léopold, Christophe Peignon, Vincent Robert, Thibaut Vergoz.